

Édition Spéciale ; Stage professionnel pour les élèves de Pierre Loti

Chers anciens,

Face à la conjoncture économique et les enjeux sanitaires, les bacheliers et les nouveaux diplômés sont de plus en plus inquiets à propos de leurs choix d'études supérieures. De nouveau dans le but d'encourager la solidarité entre les anciens et aider aux futurs bacheliers, nous avons mis en place un réseau de stage en entreprise. Les élèves ou nouveaux diplômés intéressés peuvent nous contacter pour qu'on les place durant les congés de Noël, Pâques ou d'été auprès de nos anciens pour qu'ils effectuent un stage en entreprise.

Nous avons recueilli les propos d'une ancienne et d'une étudiante en Terminal qui ont chacune effectuées un stage auprès du cabinet d'avocat du Secrétaire de notre Comité ; Ihsan Osman Yarsuvat.

Notre objectif serait d'élargir notre réseau et offrir aux prochains bacheliers plusieurs opportunités de stage professionnel.

1 Ezgi Ertugrul – promo 2017 – étudiante à la faculté de droit de l'Université Saint Quentin en Yvelines (Paris)

1) Pouvez-vous vous présenter et parler de votre parcours au lycée Pierre Loti



Je m'appelle Ezgi Ertugrul, je suis née en France le 30/03/1999, j'y ai habité jusqu'à mes 6 ans puis je suis arrivée à Pierre Loti en CP en 2005. J'ai fait un bac S que j'ai obtenu avec mention assez bien en 2017.

2) Comment s'est déroulé votre stage d'été au sein du cabinet ? Qu'est-ce qui vous a poussé à effectuer un stage ?

Mon stage s'est très bien passé. J'avais des appréhensions, j'entendais toujours dire qu'un stage au sein d'un cabinet d'avocat se passait toujours très mal du fait qu'en étant étudiant on n'était pas pris au sérieux et qu'on nous faisait faire toutes les tâches ennuyeuses. Mon expérience était complètement le contraire de ce que j'ai pu entendre. Lors de mon premier jour, Monsieur Yarsuvat m'a dit *"tu feras tout ce que je fais, je te considère comme une consoeur"* et c'est vraiment ce qu'il s'est passé, j'ai appris beaucoup de chose lors de ce stage et j'en suis très reconnaissante.

Pour pouvoir obtenir ma licence de droit, un stage ou un mémoire était obligatoire, moi j'ai choisi de faire un stage c'est pour cela que j'ai dû en réaliser un.

3) Comment a été votre relation entre deux anciens du lycée ?

Je pense que si mon stage s'est aussi bien déroulé c'est parce qu'on était deux anciens de Pierre Loti. Étant deux anciens de Pierre Loti culturellement on arrivait à se comprendre facilement. On s'est très bien entendu.

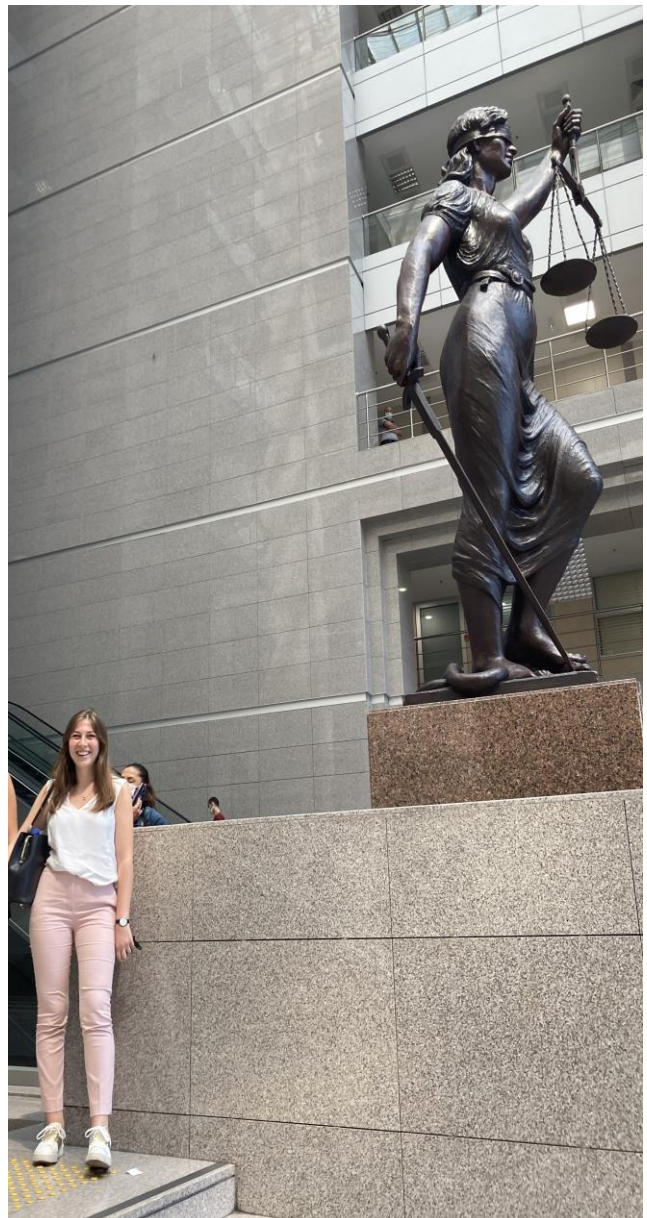
4) Que conseillez-vous aux futurs bacheliers ?

Ce n'est pas grave de ne pas savoir ce que l'on veut faire juste après le bac, il ne faut pas se mettre la pression pour ça. J'ai fait deux ans de psychologie, ça ne m'a pas plu et je me suis réorientée en droit. Ce n'est pas des années perdues mais plutôt de l'expérience gagnée.

Faire des stages au lycée peut servir pour voir si vous aimez bien le domaine ou pas. Cependant n'étant pas en étude supérieur il faut être conscient qu'on ne vous donnera pas de travail à faire à la hauteur du métier et si vous êtes vraiment motivé à faire ce métier il ne faut pas baisser les bras.

2 Serra Simsek – promo 2017 – étudiante à la faculté de droit de l'Université Saint Quentin en Yvelines (Paris)

1) Pouvez-vous vous présenter et parler de votre parcours au sein du lycée Pierre Loti



J'ai suis élève à Pierre Loti depuis la petite section, soit depuis mes trois ans. Intéressée par la médecine au collège, j'ai décidé de m'orienter vers les spécialités scientifiques : les mathématiques, la SVT et la physique-chimie. Puisque notre établissement propose de plus en plus de clubs et d'ateliers, je suis devenu membre actif au Model des Nations Unies (MUN), au magazine scolaire « Crescendo » et au club Interact.

Une fois arrivée à la Terminale, j'ai commencé à changer de projet et je me suis dirigé vers une autre voie ; celle des études de droit. C'est pour cette raison que j'ai fait un stage d'observation au sein du cabinet **Yarsuvat Legal**. Je voulais faire ce stage afin d'avoir une meilleure idée du quotidien d'un avocat et de voir globalement si cette profession me plaisait.

2) Comment s'est déroulé votre stage au sein du cabinet ? Qu'est-ce qui vous a poussé à effectuer un stage ?

Mon stage s'est très bien déroulé. Je suis allé au cabinet pendant 10 jours environ et j'ai principalement lu des dossiers pour me familiariser avec la manière dont les avocats travaillent. J'ai également eu l'expérience d'aller au tribunal et au notaire pour observer les différents agents intervenant dans un procès. J'avais aussi fait un stage chez un cabinet de gynécologie vu que j'envisageais des études de médecine et naturellement, j'ai voulu faire de même chez un cabinet d'avocat pour m'accoutumer à ce métier. Je pense que c'est important d'observer les métiers auxquels on s'intéresse car on a parfois une vision trop globale et souvent irréaliste d'une



certaine profession.

3) Comment a été votre relation entre deux anciens du lycée ?

Je pense que le réseau de Pierre Loti crée un environnement d'entraide entre les anciens et les élèves actuels du lycée. Les anciens du lycée prennent le temps de venir à des conférences et s'occupent des élèves lorsque ces derniers ont besoin de faire un stage. Parfois, les moyens dédiés à l'orientation pour les études supérieures de Pierre Loti restent insuffisants même si nous avons un très bon conseiller aux études. C'est donc très utile de parler aux anciens afin de voir ce qui nous convient le mieux. De plus, c'est toujours intéressant d'échanger sur nos expériences à Pierre Loti, vu que le lycée change beaucoup avec le temps mais beaucoup de choses restent les mêmes.

4) Que conseillez-vous aux autres étudiants ?

Je conseille aux autres étudiants d'effectuer des recherches sur leurs projets d'orientation et de ne pas hésiter à faire des stages d'observation pour avoir une vision plus réaliste du métier qu'ils envisagent. Le réseau de Pierre Loti nous permet de nous mettre en contact avec les anciens, qui peuvent partager avec nous leurs expériences et leurs conseils.

Propos recueillis par Rasih Ramazanoglu
Membre du Comité des Anciens de Pierre Loti